



PROGRAMME TOUS ACP RELATIF AUX PRODUITS DE BASE AGRICOLES

Bulletin d'information N° 5

Octobre 2009

EDITORIAL

Les résultats sont là

La rentrée, après la trêve estivale, est traditionnellement l'occasion de formuler de bonnes résolutions. Il y a un an, dans notre lettre d'information d'août 2008, nous vous présentions les résultats des ateliers régionaux de consultation qui ont permis d'identifier, de manière participative, les besoins prioritaires des pays ACP. Ces besoins ont, depuis, été traduits en activités à réaliser dans le cadre du programme.

Aujourd'hui, nous pouvons vous présenter les premiers résultats concrets de ces activités lancées sur le terrain par les cinq organisations internationales participant au programme. Elles répondent toutes à un même objectif de lutte contre la pauvreté en milieu rural grâce au renforcement des filières des produits de base agricoles des pays ACP. Le programme couvre désormais un large éventail d'activités.

Les synergies développées entre les Organisations internationales portent leurs fruits, mettant en valeur leurs complémentarités. L'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre participative de stratégies a débouché sur de nombreuses actions permettant d'améliorer l'accès au marché (formation, information, diversification, qualité) et la régulation de la production (systèmes d'assurances et de bourses).

L'Unité de coordination, de son côté, s'engage à poursuivre sa mission qui est d'assurer la coordination la plus efficace possible de ce programme.

L'Unité de coordination

Fin de la programmation de la tranche II

Suite aux recommandations des évaluateurs et à la consultation des partenaires ACP (voir précédente lettre d'information), les actions devant être financées par la tranche II du programme sont en cours d'identification.

Les recommandations de l'évaluation avaient encouragé les cinq Organisations Internationales contractées à mettre en œuvre conjointement des actions régionales ciblant, en plus du coton, un nombre restreint de produits de base afin que le programme ait un véritable impact sur les objectifs qu'il s'est fixé. Les actions découlant de la tranche I et correspondant à la mise en œuvre de stratégies devaient être privilégiées.

Au cours de l'atelier de restitution de l'évaluation, auquel participaient les partenaires ACP, une consultation a permis d'identifier les secteurs prioritaires au niveau régional. Ainsi, la région Pacifique a donné la priorité aux fruits et légumes, la région Caraïbes a souhaité concentrer l'assistance fournie par le programme sur les filières alimentaires, la région d'Afrique Centrale a opté pour la filière café et la filière alimentaire (manioc et plantain), la région Afrique de l'ouest a identifié le riz et le maïs ainsi que les racines et tubercules comme filières prioritaires et l'Afrique australe et orientale a ciblé le manioc, le café et les fruits et légumes.

Ces interventions seront renforcées par des actions horizontales bénéficiant à l'ensemble des pays et des produits. □



NOUVELLES DES ACTIVITES

Café. Au Cameroun, le CCI, la Banque mondiale et la CnuCED appuient la filière notamment au niveau du financement, de la promotion du café gourmet ainsi que de la mise en place d'une bourse. La BM intervient également en Haïti pour améliorer les techniques culturales et de conservation post-récolte, en République dominicaine pour une stratégie de café gourmet, et en Papouasie Nouvelle Guinée pour une stratégie de développement de la filière.



Six stratégies achevées. Le CCI, qui intervient principalement en appui à l'élaboration de stratégies des filières, avait achevé l'élaboration de six stratégies à la mi-2009 : café au Cameroun, coton en Afrique de l'est et australe, muscade et macis à la Grenade, fruits et légumes à la Jamaïque, cultures vivrières à Fidji et fruits et légumes à Samoa.

Bonnes pratiques agricoles en Afrique. La FAO poursuit en Afrique de l'ouest des activités de promotion de bonnes pratiques agricoles, d'agriculture raisonnée et de gestion intégrée des parasites (IPPM). Ses sessions de formation dispensées par 100 intervenants au Mali et 40 au Bénin ont déjà touché 5700 et 4100 producteurs de coton respectivement. La phase actuelle devrait toucher cette année deux à trois fois plus de producteurs qu'initialement prévu dans le plan de travail.

Accès au marché Un axe majeur d'intervention

Relier les producteurs au marché, renforcer les filières et agir dans un cadre régional font partie des objectifs du programme dont découlent de très nombreuses activités.

De très nombreux producteurs agricoles des pays ACP tirent insuffisamment parti de leur production faute de pouvoir accéder aux meilleurs débouchés. La commercialisation des produits agricoles dépend de paramètres nombreux et variés que le producteur se doit de maîtriser au mieux. L'éventail d'interventions offert est très large. Le Commodity Risk Management Group, de la Banque mondiale, met en place des systèmes d'assurances face aux risques auxquels est exposé le producteur (risque climatique, chute des cours, crédits...). Les activités sont particulièrement nombreuses dans les zones Caraïbes et Pacifique du fait de leur exposition aux cyclones ainsi qu'au Sahel du fait des risques de sécheresse.

La CNUCED s'occupe plus spécialement des systèmes de reçus d'entreposage, des systèmes d'information sur les marchés, des bourses régionales de produits (projets aux Caraïbes, au Cameroun et au Ghana...), du fonctionnement des marchés régionaux. L'action de la FAO est centrée sur les conditions de production et les méthodes culturales permettant d'adapter le produit au marché. Elle offre des formations sur les bonnes pratiques agricoles permettant de satisfaire aux standards internationaux en matière de qualité et de réglementation sanitaire. Elle identifie et valorise les marchés de niche auxquels peut prétendre le haut de gamme tel que le coton biologique ou les fruits et légumes de contresaison.

Le réseau du développement durable de la Banque mondiale (WB- SDN) est impliqué dans l'identification et la valorisation des produits de niche (café gourmet aux Caraïbes et au Cameroun...) et le développement du commerce régional (fruits et légumes en Afrique de l'ouest). Son intervention permet de mieux tirer parti des opportunités existantes au niveau régional en matière de substitution à l'import, contribuant ainsi à résoudre la crise alimentaire actuelle. Le Centre du Commerce International (CCI) centre ses interventions sur la définition de stratégies sectorielles et leur mise en œuvre, en collaboration avec d'autres OIs. L'intervention du Fonds commun pour les produits de base (CFC) se concentre sur deux activités principales : les instruments de classement du coton et les systèmes de récépissés d'entrepôts en Afrique de l'est. □



Échanges d'expertise Des synergies innovantes

La mise en œuvre sur le terrain des activités du programme AAACP fait l'objet de collaborations croisées multiples et enrichissantes comme en témoignent toutes les OI.

« La collaboration avec d'autres OIs de l'AAACP a été globalement réussie, dépendante des OIs et des situations régionales et nationales: des complémentarités évidentes ont été identifiées avec le CCI sur le développement des marchés et des produits..., avec le Fonds commun sur les programmes produits de base (CFC) sur des actions sous-sectorielles... et avec la FAO sur la commercialisation des cultures vivrières ...»

Cette réflexion que l'on trouve dans le rapport semestriel de la Banque mondiale sur le programme AAACP reflète un sentiment partagé par les cinq OIs impliquées qui, désormais, travaillent ensemble pour une mise en œuvre optimum et efficace des actions. Les exemples sont nombreux, on peut citer la collaboration entre le CCI et la FAO sur la relance du café (impliquant également la BM), du plantain et du manioc au Cameroun et du manioc au Guyana, mais également les projets de bourses de produits en Afrique de l'ouest et de l'est qui sont étudiés en commun par la BM, la FAO, la CNUCED et le CFC.

Des collaborations se mettent en place avec des organisations politiques et paysannes des pays ACP telles que l'UEMOA, la CEDEAO, la CEMAC, le COMESA, la SADC, la ROPPA, la PROPAC, l'EAFB, le SACAU en Afrique, le SPC et le MFFN dans le Pacifique, le CAFAN et le CARDI dans les Caraïbes. Au-delà de leur implication effective dans la définition et la mise en œuvre des actions, ils sont appelés à jouer un rôle majeur de relais entre Bruxelles et les bénéficiaires du programme.

Plusieurs ONG sont directement mises à contribution dans la réalisation des activités sous la forme de contrats d'expertise. Parmi d'autres, « Agronomes et Vétérinaires sans frontières » (AVSF) travaille en collaboration avec l'Institut national du café d'Haïti sur le développement de la filière, OXFAM est impliquée dans une activité pilote de commercialisation des produits à la Jamaïque, Farm Concern participe au renforcement des organisations de producteurs au Kenya. Les instituts de recherche scientifique du Nord et du Sud sont également mis à contribution. Parmi ceux-ci, le CARDI aux Caraïbes, la CORAF en Afrique de l'ouest et du centre, l'INERA au Burkina Faso et le CIRAD ... Ces collaborations permettent une mise en commun inédite de savoir-faire et d'expertise. Toutes ces synergies et échanges sont un des signes distinctifs fort du programme AAACP. □



NOUVELLES DES ACTIVITES

Assurances : transfert de connaissance élargi. L'unité « Commodity Risk Management Group » (CRMG) de la Banque mondiale a élaboré une stratégie de formation à grande échelle en faveur des pays ACP. Le CRMG va identifier les pays où auront lieu ces formations et les partenaires régionaux et locaux qui en auront la charge. Ces derniers seront formés par le personnel du CRMG.

Information sur les marchés.

La Cnuced a mis en œuvre trois canaux d'information importants : INFOCOMM, INFOSHARE et le Sustainability Claims Portal.

INFOCOMM (www.unctad.org/onfocomm/francais/indexfr.htm) est un portail Internet sur les principaux produits de base agricoles tropicaux. Le classement se fait par produit. Pour chacun d'eux, on trouve des informations sur la plante, sa culture, ses usages, le marché, les filières, les technologies, les prix et les politiques économiques.

INFOSHARE (<http://infoshare.unctad.org>) est une activité localisée en Afrique centrale qui donne accès en temps réel aux principaux indicateurs du marché du café et du cacao (prix, coûts, taux d'intérêt, standards, listes des exportateurs, entrepôts...). Le système est opérationnel depuis juin dernier. Des discussions sont en cours avec le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC) pour implanter le système dans la région.

Le Sustainability Claims Portal (SCP) (www.unctad.org/scp) est un portail sur les normes, standards et labels propres au développement durable en particulier l'agriculture biologique, le commerce équitable, les appellations d'origine. Il informe les producteurs ACP et les consommateurs de l'UE sur ces différents labels et normes.

Une stratégie coton pour le COMESA

La stratégie coton pour l'Afrique de l'est et australe a été lancée début juin lors d'une réunion du Marché Commun d'Afrique Orientale et australe (COMESA).

La stratégie coton du COMESA vise à améliorer le fonctionnement, la compétitivité et l'efficacité de la filière en redéfinissant le rôle de l'Etat, en renforçant celui du secteur privé et des organisations de producteurs, en facilitant l'accès aux intrants, aux crédits et aux marchés, et en diffusant l'innovation. Elle s'adresse à toute la filière, depuis la culture jusqu'à l'industrie textile. Son objectif final est, selon les recommandations du COMESA « de disposer d'une filière intégrée et compétitive, depuis la culture du coton jusqu'au vêtement ».

Son élaboration avait été commanditée par les chefs d'Etat du COMESA en 2006 à Djibouti. Le CCI a, dès 2006, assisté le COMESA et l'African Cotton Textiles Industry Federation (ACTIF) pour la conception et la formulation de stratégie. Le programme AAACP a soutenu les travaux de finalisation de la stratégie. La mise en œuvre de la stratégie, validée en juin 2009, a débuté



Cérémonie de validation de la stratégie régionale coton du Comesa. De g. à d. : Matthias Knappe (ITC), Fred Kongongo (ACTIF), Stephen Karangizi (COMESA), Rob Jarvis (ACTIF).

par une mission de formation et de prise de contact commerciale des producteurs Africains en Chine, et la mise en adéquation des stratégies nationales avec la stratégie régionale ou, en l'absence de stratégies nationales, par l'adaptation de la stratégie régionale aux besoins nationaux. Cet exercice se fait au travers d'ateliers de consultation dans sept pays de la région : Malawi, Kenya, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Mozambique et Zimbabwe. □

Cette publication a été réalisée avec le soutien de l'Union européenne. Son contenu est de la seule responsabilité de l'Unité de coordination et ne peut, en aucun cas, être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union européenne ou des Etats ACP.

NOUVELLES DES ACTIVITES

Agrotourisme aux Caraïbes.

L'objectif de cette activité mise en œuvre par l'unité développement durable de la BM (WB-SDN) est, au niveau régional, de fédérer les efforts et de faire circuler l'information entre les différents intervenants dans le secteur de l'agrotourisme par la mise en place d'un portail Internet.

Cette activité fait partie d'un programme plus large de promotion de l'agrotourisme aux Caraïbes soutenu par l'Organisation des Etats Américains (OAS).

Le portail Internet - www.caribbeanagrotourism.com - est opérationnel depuis mars.

Crédits d'inventaire. Le Fonds commun des produits de base (CFC) intervient en Ethiopie et en Tanzanie sur financement néerlandais auprès des producteurs de céréales pour la mise en place d'un crédit d'inventaire. L'Agence française de développement (AFD), la Fondation Bill Gates et l'ACDI canadienne sont sollicités pour le financement de phases ultérieures.

Le programme soutient de nombreuses autres actions dont la liste peut être consultée sur le site web du programme :
www.euacpcommodities.eu

Une initiative



Mise en œuvre par



Unité de coordination : c/o Emerging Markets Group sa (EMG) – Avenue Louise, 479 (Box 53) – 1050 Bruxelles – Belgique. Tel : +32 (0) 2 282 03 33. Fax : +32 (0) 2 290 15 53. email : pberthelot@emergingmarketsgroup.com.